



MUNICIPALE - SEPTEMBRE 2020

secretariat@faverges-tour.fr ♦ tél. 04 74 88 80 86 ♦ www.faverges-tour.fr

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 Le samedi de 9h00 à 12h00 et le jeudi après-midi de 13h30 à 18h00

CONSEIL MUNICIPAL

Création de postes

En raison d'un départ à la retraite, d'une fin de contrat aidé et d'une mutation en interne, le conseil municipal a voté à l'unanimité la création de trois postes (voir ci-dessous) et la suppression d'un poste d'adjoint administratif à temps non-complet pour 20 heures hebdomadaires.

Élodie Amprimo et Christelle Ferrauto occupent un poste d'adjoint technique territorial, à temps non-complet pour respectivement 25 et 26 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} septembre 2020.

Gaëlle Avinenc occupe un poste d'adjoint administratif territorial, à temps non-complet pour 27 heures 45 minutes hebdomadaires à compter du 1^{er} septembre 2020.

Enfin, Isabelle Mosic occupé un poste d'adjoint technique territorial, à temps non-complet pour 27 heures hebdomadaires depuis le 1^{er} mai 2020.

Désignation des délégués représentant la commune au sein du Territoire d'Énergie Isère (TE38)

Le conseil municipal après avoir délibéré et voté à l'unanimité désigne :

- Alain Gentil : délégué titulaire
- Mickaël Monin : délégué suppléant.

Comités consultatifs

Dans le but d'élargir ses réflexions et de s'enrichir de compétences et d'avis divers, le conseil municipal souhaite s'entourer de Favergeoises et Favergeois désireux de s'investir et de débattre dans les commissions.

Les commissions ouvertes aux comités consultatifs sont les suivantes : Environnement, Culture, Bâtiments, Jeunesse, Voirie et Solidarité.

Si vous êtes intéressés pour intégrer une de ces commissions, veuillez-vous manifester en écrivant à <u>accueil@faverges-tour.fr</u> ou en passant à la mairie.

VIE DES COMMISSIONS

Commission Culture

Claire Delgado Boge de Faverges de la Tour, ses musiciens et la compagnie Ad Libitum proposent des ateliers de chants baroques et chants du monde en vue d'un concert prévu le 30 janvier 2021.

Ateliers et cours individuels : de septembre à décembre 2020 (des places sont encore disponibles).

Pour tout renseignement, contacter adlibitum@gmail.com.

Ce projet, en relation avec l'école élémentaire Claude Cohen-Tannoudji de Faverges de la Tour, est soutenu par le département de l'Isère et la mairie de Faverges de la Tour.

Commission Environnement

Broyage communal: une séance de broyage est organisée le samedi 03 octobre 2020. Venez broyer vos déchets verts et repartez avec le broyat si vous le souhaitez.

Compostage: Le Sictom de la région de Morestel propose des formations gratuites pour apprendre les techniques de compostage et de paillage. Pour vous inscrire, contactez Zoé Picard au 07 85 63 30 33 ou zoe.picard@sictom-morestel.com.

Lombricompostage: Vous souhaitez acquérir un lombricomposteur ou le fabriquer? Vous souhaitez des renseignements sur le compostage des déchets de cuisine en appartement? Le Sictom de la région de Morestel propose des formations sur le lombricompostage. Pour vous inscrire, contactez Zoé Picard au 07 85 63 30 33 ou zoe.picard@sictom-morestel.com.

Prochains rendez-vous lombricompostage: lundi 05 octobre de 18h00 à 19 h30, mercredi 04 novembre de 18h00 à 19 h30, jeudi 10 décembre de 18h00 à 19 h30.

Plus d'informations sur le site du Sictom : http://www.sictom-morestel.com/

Commission Communication

Facebook: Venez nous rejoindre sur la page Facebook de la mairie! Vous y trouverez les informations qui concernent la vie municipale et associative, ainsi que l'activité locale. https://www.facebook.com/favergesdelatour38

VIE PRATIQUE

Accueil du public en mairie : nouveaux horaires (pour rappel)

Pour un meilleur service, les horaires ont été élargis : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, le samedi de 9h00 à 12h00 et le jeudi après-midi de 13h30 à 18h00.

L'agence postale communale

Horaires: du mardi au samedi de 8h30 à 12h00.

Distribution de masques

La préfecture de l'Isère a attribué à chaque commune des masques à usage unique en papier jetables (types chirurgicaux) destinés en priorité aux personnes allocataires de divers aides (CMU, AME). Si vous êtes dans cette situation, n'hésitez pas à passer en mairie avec un justificatif pour les récupérer.

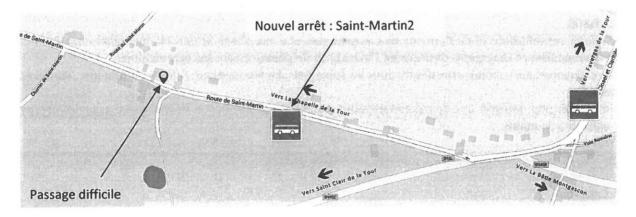
Travaux (réalisés ou à venir)

La Ranche: petite reprise en cours au carrefour pour sécuriser la voie et faire ralentir les voitures.

Allée des Tilleuls: mise en place d'un trottoir pour relier l'école et le lotissement.

Route de Saint-Martin: un arrêt de car supplémentaire a été réalisé pour permettre aux enfants d'éviter d'aller prendre le car sur la D145. Cet arrêt est situé à égal distance entre les maisons d'habitations de la route de Saint-Martin.

Une analyse est en cours pour sécuriser le passage difficile au niveau de la ferme.



Les Bruyères : un aménagement est en réflexion pour faire ralentir la circulation. Le chantier sera partagé avec la population et une mise en situation provisoire sera effectuée pour vérifier l'efficacité de la proposition avant sa finalisation.

RD145 : réalisation du tapis enrobé à partir de la sortie d'agglomération « Château d'eau » jusqu'au carrefour avec la D1075.

ACCA

L'Association Communale de Chasse Agréée de Faverges de la Tour nous informe que des battues se dérouleront les samedis 19, 26 septembre et 03 octobre. Les lieux des battues seront affichés à la mairie. Nous vous informerons aussi par L'Info en Direct, la page Facebook et le site de la mairie.

LandShare : cette application pour téléphone portable permet de connaître en temps réel les battues déclarées par les équipes de chasse. N'hésitez pas à l'installer et à l'utiliser lors de vos sorties nature.

Chiens

Nous sommes souvent interpellés en mairie pour les nuisances occasionnées par le vagabondage et les aboiements des chiens.

Les aboiements à longueur de temps, de jour comme de nuit entraînent souvent des conflits.

Nous demandons aux propriétaires de chiens concernés de mettre en place des actions éducatives et de se rapprocher de maîtres-formateurs en éducation canine qui pourraient leur indiquer les meilleurs pratiques ou outils.

En ce qui concerne le vagabondage, il est interdit. Les propriétaires sont responsables des dégâts ou accidents que pourraient causer leur chien. Merci de vérifier les clôtures et de tenir les portails fermés. En cas de manquements répétés ou de danger, la mairie se réserve la possibilité d'actions coercitives.

Mieux vivre ensemble

Rappel des horaires autorisés (fixés par arrêté préfectoral N° 97.5123) pour l'utilisation des tondeuses, tailles-haie et autres matériels de jardinage ou de bricolage en extérieur :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Pour la tranquillité du voisinage nous vous demandons de bien vouloir respecter ces horaires.

Brûlage

Rappel : le brûlage à l'air libre est interdit.

Une amende de 450 euros peut être appliquée au contrevenant.

Valorisons nos déchets verts : compost, mulching, broyage et paillage.

SICTOM

Collecte des ordures ménagères

Attention, à partir 18 septembre 2020, les tournées reprennent les horaires habituels ! Elles commenceront à 13h00. Pensez à sortir vos bacs dans la matinée !

Régulièrement, nous constatons des dépôts sauvages à côté des points de collecte. Merci de respecter ces lieux et de vous rendre en déchèterie (voir les horaires sur le site du Sictom http://www.sictom-morestel.com).

Livres en balade

Le principe des livres en balade est de faire voyager des livres sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Chacun peut déposer ou emprunter un livre dans l'une des « boîtes à lire » placées sur les dix communes des Vals du Dauphiné.

Si les boîtes à lire sont pleines, vous pouvez déposer vos livres dans l'une des boîtes des communes voisines. https://mediatheques.valsdudauphine.fr/2016/02/20/livres-en-balade/

Déclaration des ruches

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements.

La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue et concerne les particuliers, les groupements, les associations, les entreprises, propriétaires ou détenteurs de ruches, à des fins de loisir ou à des fins professionnelles, pour la production de miel, d'essaims, de reines et d'autres produits de la ruche.

La déclaration de ruches est à réaliser en ligne, sur le site :

https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches

Se restaurer à Faverges de la Tour

Comptoir de campagne : du nouveau au Comptoir de campagne qui vous propose des goûters. N'hésitez pas à passer

les voir aux horaires habituels :

Mardi et Jeudi : 7h30 à 13h30 / 16h à 19h30

Mercredi et Samedi : 7h30 à 12h30 Vendredi : 7h30 à 13h30 / 16h00 à 22h00

Dimanche: 8h00 à 12h30

https://www.facebook.com/comptoirdefavergesdelatour/

Contact: 09 54 95 24 43

Restaurant La Cabane : à partir d'octobre, le restaurant La Cabane sera fermé le lundi, mardi et mercredi.

Jeudi: 12h00 à 15h30 / 19h00 à 22h00

Vendredi, Samedi et Dimanche: 12h00 à 15h30 / 19h00 à 01h00

https://www.facebook.com/LaCabane38110/

Contact: 04 74 88 82 00 Avec ou sans réservation.

La Maison de la Ruat : Food & Music : un nouveau lieu, mélangeant cuisine et musique, a vu le jour cet été. Christophe Curinier vous présente son projet.

« Cuisine et musique ont en commun l'envie de partager ! C'est pourquoi je vous propose de découvrir mon univers culinaire aux multiples saveurs au cours d'un repas fait maison. Puis, confortablement installés au salon, je vous présenterai mon univers musical composé de mes propres mélodies aux couleurs douces et psychédéliques. Réservation 48 heures à l'avance pour repas les week-ends uniquement, tout au long de l'année, sur le site MamazSocialFood.com — Rubrique Arts et Culture - ou simplement par téléphone au 06 20 62 86 36. Nous proposons également en location les week-ends, via Airbnb, une chambre pour 3 personnes. »

VIE DU VILLAGE

Médiathèque municipale

La médiathèque a repris ses activités le mercredi 2 septembre aux horaires habituels dans le respect des gestes barrières. (Masque obligatoire, désinfection des mains et 2 personnes à la fois dans le local)

L'accueil se fait :

Le mercredi de 14h00 à 16h00

Le vendredi de 15h30 à 18h00

Le samedi de 10h00 à 12h00

Le prochain « Cercle de lecture » se tiendra le 6 octobre de 18h00 à 20h00.

Le « P'tit qui lit » et le « Club des presqu'ados » : dates restent à préciser.

Du 10 au 17 octobre aura lieu l'exposition des œuvres des résidents de l'AFIPH.

La « fête du livre » devrait se dérouler normalement les 28 et 29 novembre sur le thème de la forêt.

Tel: 04 74 88 88 07

Mail: bibliotheque.faverges@orange.fr

CCAS

Le conseil municipal a procédé à l'élection de la moitié des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Par délibération, le conseil municipal a fixé à 12 le nombre de membres de ce conseil d'administration.

Voici les nouveaux membres élus du CCAS :

Président : Jean-Marc Damais - Vice-Président : Olivier Ferré

Membres du conseil municipal : Chantal Majo - Karine Serinda - Gisèle Gaudet - Chantal Kinzonzi - Alain Gentil Voici la liste des membres non-élus désignés par le maire : Paulette Pilot - Paulette Morel - Olivier Chomel - Annie Fernandez - Magalie Bouffet - Marion Depelchin.

Pour la rentrée, les familles de Faverges de la Tour peuvent bénéficier d'aides pour les adhésions aux activités sportives et culturelles. Ces aides sont en fonction du quotient familial (voir http://www.faverges-tour.fr/ - Rubrique Vie Municipale – Centre Communal d'Action Social).

Durant la canicule ou la période de confinement, il est très important de prendre des nouvelles des personnes seules ou en difficulté. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie ou à signaler les personnes de votre entourage qui pourraient être dans cette situation.

État civil

Naissances:

Léandre Blandin le 13 août, 837 route du Boissonnet

Décès:

Josette Walter le 11 août Jean Goguet le 1^{er} septembre

Écoles

Pour cette rentrée un peu particulière, les écoles de Faverges de la Tour accueillent 136 élèves :

Maternelle

PS - MS: Christine Talon / Juliette Bolomier: 23 élèves

MS - GS: Franck Wurgel: 23 élèves

Total maternelle: 46

Élémentaire

CP - CE1 Raphaëlle Charvet: 22 élèves

CE1 – CE2 Cécile Chipier / Céline Le Derff : 22 élèves CE2 – CM1 Flore BARAT / Céline Le Derff : 23 élèves

CM1 - CM2 : Corinne Hilaire : 23 élèves

Total élémentaire: 90

VIE ASSOCIATIVE

Les associations reprennent leurs activités en respectant les gestes barrières.

Comité Honneur à nos Ainés

Le Comité Honneur à nos Ainés accueille cette année 15 jeunes bénéficiaires nés en 1949, ainsi que quelques nouveaux Favergeois de plus de 71 ans. Malheureusement, en raison du contexte sanitaire, l'équipe du Comité a décidé de ne pas organiser cette année le traditionnel repas d'octobre. Mais ses membres donnent rendez-vous aux Ainés au mois de décembre pour la distribution personnalisée des colis de fin d'année.

Le salon de la fête des mères et la vente de lasagnes n'ont pas pu avoir lieu le 17 mai, mais ce n'est que partie remise car le Comité vous attend sur son salon de Noël à Faverges le 22 novembre.

TAKATAPELLA

L'association a procédé à son Assemblée Générale le samedi 12 septembre.

Attention, changement de lieu des cours : Ils reprendront dans la salle sous la mairie de Faverges de la Tour le vendredi 11 septembre de 19h45 à 22h00.

Tous les Favergeois(es) sont les bienvenu(e)s ! Pour tout renseignement ou inscription : <u>takatapella@gmail.com</u> ou 06 77 66 70 49 / 06 12 85 85 08.

VIE INTERCOMMUNALE

Les Vals du Dauphiné

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné propose une aide au B.A.F.A (Brevet d'Aptitude au Fonction d'Animateur).

Ce dispositif à destination des jeunes âgés de 17 à 21 ans se donne pour principaux objectifs : favoriser la prise d'autonomie des jeunes, permettre un « coup de pouce » aux jeunes du territoire, constituer un noyau d'animateurs pour les structures du territoire.

La campagne se déroule jusqu'au 31 octobre 2020. Le dépôt des candidatures s'effectue en ligne.

Site web: https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/jeunesse/l-aide-au-bafa/

Contact: contact@valsdudauphine.fr / 04 74 97 05 79.

MJC - Espace de Vie Sociale

La MJC-EVS de La Tour du Pin vous propose 3 ateliers citoyens :

- -Economie locale et sobriété (prochain rendez-vous le 22 septembre à 18h00)
- -Déplacements et transports (prochain rendez-vous le 24 septembre à 18h00)
- -Démocratie et numérique (prochain rendez-vous le 29 septembre à 18h00)

Renseignements: 04 74 97 32 26.

À NOTER

L'info en direct

Cette organisation prend tout son sens en ce moment. C'est un bon moyen pour la mairie de vous transmettre les informations qu'elle reçoit.

Si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion et rester au plus près de l'actualité du village, vous pouvez recevoir par mail les dernières infos "en direct".

Envoyez simplement "info en direct" à l'adresse accueil@faverges-tour.fr.

Bien sûr le secrétariat enlèvera vos coordonnées de la liste sur simple demande, et ne les transmet à personne!

Artisans Favergeois

Si vous souhaitez que votre activité apparaisse dans le prochain bulletin municipal, merci de contacter l'accueil de la mairie afin de vous faire connaître très rapidement.

Si vous avez cessé votre activité, merci de nous le faire savoir afin que notre rubrique "vie économique" reste à jour !

Photos et dessins du village

Le comité recherche toujours des photos (uniquement prises à Faverges) de paysages, d'animaux sauvages, du patrimoine, des rencontres sportives et fêtes associatives... afin d'illustrer les bulletins municipaux et le diaporama des vœux. Vous pouvez nous les envoyer à l'adresse accueil@faverges-tour.fr.

Distribution

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à « *L'actu* » et/ou qui l'ont distribué. Si vous souhaitez vous aussi aider à la distribution, faites-vous connaître en mairie!

Comité de rédaction

Jean-Marc Damais, Olivier Ferré, Chantal Majo, Gisèle Gaudet, Karine Serinda, Wanda Simonutti.

CALENDRIER des ÉVÉNEMENTS

Important : en raison des conditions sanitaires actuelles, beaucoup d'événements sont suspendus, en attente des prochaines décisions gouvernementales et préfectorales.

Les manifestions mentionnées ci-dessous sont sous réserve de l'évolution de la situation (voir avec les organisateurs). Des informations vous seront communiquées par « L'info en direct », la page Facebook et le panneau numérique.

	0	cto	bre
--	---	-----	-----

Mardi 08	Animations autour du sapin	Esplanade Mairie
Décembre		
Dimanche 29	Médiathèque – Fête du livre – 10h00 / 12h00 – 14h00 / 18h00	Salle des Fêtes
Samedi 28	Médiathèque – Fête du livre – 14h00 / 18h00	Salle des Fêtes
Samedi 28	Sou des Ecoles – Vente des calendriers – le matin	
Dimanche 22	Honneur à nos Aînés – Salon de Noël – 10h00	Salle des Fêtes
Samedi 21	Familles Rurales – Vente Chili – 8h00	La Bâtie-Montgascon
Dimanche 15	Amicale des Sapeurs Pompiers – Boudins / Diots – 9h00	Caserne La Bâtie
Novembre		
leudi 29	Don du Sang – Collecte – 16h30 / 19h45	Salle des Fêtes
Dimanche 25	Sou des écoles – Randonnée – 8h00	Halle M. Vergnaud
Samedi 10	Sono Venus Team - Théâtre de la Ficelle – 20h30	Salle des Fêtes
Samedi 03	Comité environnement - Broyage communal « Venez broyer vos déchets verts » – 9h00 / 11h30	Halle M. Vergnaud